

Séance du 6 avril 2017

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 31 mars 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mmes Belbaraka, Destin, Bensoussan, M. Daubisse, Mmes Aragon, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Juzan à Mme Duhart, M. Salanne à Mme Durruty, Mme Taieb à Mme Castel, Mme Candillier à M. Arcouet, M. Laiguillon à M. Salducci, Mme Picard-Felices à Mme Herrera Landa.

EXCUSES : M. Boutonnet.

SECRETAIRE : Mme Belbaraka.

Mme Bisauta présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : DEVELOPPEMENT DURABLE – Adhésion de la Ville à l'association « Un Plus Bio ».

La Ville de Bayonne est engagée depuis 2009 dans une démarche de développement durable, qui s'est concrétisée par la mise en œuvre des actions de l'acte 1 de l'Agenda 21, et qui se poursuit à travers l'élaboration de l'acte 2. Dans ce cadre, le volet de l'alimentation durable ressort comme un enjeu fort.

De par ses compétences, la Ville a le devoir d'agir sur la restauration collective, en proposant des produits frais, locaux et bio, et en réduisant drastiquement le gaspillage alimentaire. Un certain nombre de mesures ont déjà été mises en œuvre à l'occasion du renouvellement du marché de restauration collective en 2015. Cependant, les efforts

restent encore à poursuivre, et à renforcer dans certains domaines, tels que le gaspillage alimentaire.

L'association « Un Plus Bio », née en 2002 pour favoriser l'introduction d'une alimentation biologique et durable en restauration collective, est pionnière dans le développement de systèmes alimentaires au service du développement des territoires. Elle fédère de nombreuses collectivités au sein d'un club des territoires, et permet ainsi grâce à l'ensemble des acteurs de l'alimentation, de :

- défricher les démarches innovantes ;
- d'y apporter son expertise et son expérience ;
- de les faire partager ;
- de les porter et faire reconnaître au plus haut niveau.

Ainsi, adhérer au Club des Territoires Un Plus Bio permet de :

- soutenir une politique nationale ambitieuse de développement de la restauration collective bio et locale et véhiculer des valeurs fortes favorisant les démarches collectives, transversales, cohérentes et durables permettant de changer notre rapport à l'alimentation ;
- participer aux travaux menés aux échelles nationale et régionale pour la promotion d'une restauration durable respectueuse de la santé de ses convives ;
- pouvoir échanger entre territoires sur des problématiques communes ou dans des contextes comparables et bénéficier de retours d'expériences sur des réalisations.

Devenir membre du Club permettrait à la Ville d'accéder à :

- une rencontre annuelle qui permet aux adhérents de témoigner de leur parcours ; de transmettre leur savoir-faire et d'échanger sur les facteurs de réussite ;
- des salons et des événements autour de la bio et de l'alimentation ;
- un centre de ressources et une boîte à outil pour développer son propre projet ;
- des publications relatives à l'actualité de la restauration collective bio ;
- l'observatoire des collectivités membres pour évaluer les avancées de la restauration collective bio et valoriser son expérience.

Le coût de l'adhésion pour la ville de Bayonne est de 845 € en 2017.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'adhésion de la Ville à l'association « Un Plus Bio » et d'autoriser Monsieur le Maire à verser la cotisation afférente pour l'année 2017.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ
CONFORME AU REGISTRE
Par délégation du Maire,
Dominique Foulon
Directeur général adjoint